

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil d'administration

SÉANCE DU 25 MAI 2023

DÉLIBÉRATION N° CA2023-21-CCAS

Convocation du 17 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Décision modificative n°1 CCAS

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq du mois de mai le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER thomas, adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme SEVIN, Mme CHAVOT, M. DEVAUX

Étaient excusés M. LAGRANGE, Mme METERY, M. BARREAU

Secrétaire de séance Mme. CHAVOT

Rapport présenté par Mme. GILLOT

Compte tenu d'un excédent d'investissement reporté d'un centime et afin de régulariser la situation, il convient de réajuster les crédits.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et le projet d'affecter la décision modificative comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement Reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €
D-1068-01 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,01€	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,01 €
Total Général		0,01 €		0,01 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

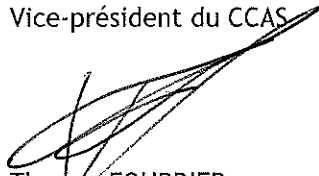
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la décision modificative n° 1

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

L'adjoint chargé des Affaires sociales

Vice-président du CCAS



Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,



Françoise CHAVOT

Transmis à la Sous-Préfecture le 12 Juin 2023

Publié sur le site internet de la commune le 13 Juin 2023